



## ÉDITO

### Innover pour survivre

« Le secret de l'action, c'est de s'y mettre », considérait le philosophe Alain. Alors, plusieurs confrères s'y sont mis. Résultat, jamais une URPS n'aura autant fait pour l'offre de soins libérale.

Pour vous en convaincre, vous constaterez que votre projet Santé Bucco-Dentaire Mobile (SBDM) figure en exemple sur le site officiel de l'ARS pour guider les autres professions de santé. Osons innover et arrêtons de subir! Car certains politiques sont à l'écoute de nos solutions.

Toujours avec l'ARS, votre URPS mène des campagnes dans votre intérêt comme celles de la vaccination contre la grippe « cette année encore, la grippe va faire très mal » ou participe à la lutte antitabac, évalue les normes actuelles anti infectieuses, informe et facilite la mise en pratique du Plan Régional de Santé (PRS)... Tout cela grâce à vous, consoeurs et confrères passionnés qui avez compris qu'il nous faut désormais innover pour survivre, à défaut de quoi c'est notre exercice libéral qui disparaîtra. Continuons à faire ainsi de notre profession et de notre région une incontournable force de propositions!

De multiples manifestations vous sont proposées et des fiches synthétiques vous attendent sur notre site Internet ([www.urps-cd-ara.fr](http://www.urps-cd-ara.fr)) pour vous aider à répondre à des questions diverses comme la Permanence Des Soins (PDS), donner une alerte SAMU, les conduites à tenir face aux Accidents d'Exposition au Sang (AES), le diagnostic des cancers buccaux, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), etc. Après le Protocole sécurité (qui fait de vous un justiciable privilégié), les conseils et conférences en cybersécurité et RGPD, l'assistance téléphonique permanente qui prend en charge l'épuisement professionnel de certains d'entre nous, nous recevrons en décembre



© URPS CD ARA

un responsable emblématique qui viendra vous parler de votre sécurité physique et des comportements à adopter face aux agressions, y compris lors d'attentat. Rendez-vous donc à URPS Confluence le 11 décembre, de 19h30 à 21h. Nous avons multiplié les interventions universitaires pour inciter nos étudiants à rejoindre l'activité libérale. L'UFR de Clermont Ferrand, en particulier, a ce souci de bien préparer la transition entre études et entrée dans la profession libérale.

En 2020, votre URPS restera attentive à l'entrée en vigueur d'un nouveau volet d'une convention controversée. Qu'en sera-t-il? Sortis de l'effet d'annonce du premier trimestre, nous analyserons régionalement ce que la complexité des paniers ou des devis toujours plus contraignants apporte réellement à la prévention, à votre offre de soins libérale, aux zones sur (ou sous)-dotées, à la précarité, au handicap, ou encore aux EHPAD...

L'année 2020 devrait nous éclairer sur ces différents sujets, y compris sur le respect (ou non) des revalorisations... « Plus les hommes seront éclairés et plus ils seront libres ». Croyons-en Voltaire!

**Dr Éric LENFANT**  
Président de l'URPS

## Alerte urgences!

Compte tenu de la demande croissante en soins non programmés dans le domaine dentaire, l'URPS CD ARA met en place un groupe de travail sur la question. Ce sujet vous concerne? Contactez nous à l'adresse [florence.therond@urps-cd-ara.fr](mailto:florence.therond@urps-cd-ara.fr)

URPS Chirurgiens-Dentistes Auvergne-Rhône-Alpes  
21 quai Antoine Riboud, 69002 Lyon - Confluence  
[contact@urps-cd-ara.fr](mailto:contact@urps-cd-ara.fr) / [www.urps-cd-ara.fr](http://www.urps-cd-ara.fr)

Directeur de la publication Éric Lenfant

Comité de rédaction Fabrice Joly, Laurent Hirsch

Dépôt légal à parution

Conception - Réalisation : Édille. Maquette: Sophie Dupriez. Impression : GDS, 55 rue Nicolas Appert, 87280 Limoges

## → Prévention bucco-dentaire: le Val-de-Marne exemplaire

Avec près d'1,4 million d'habitants, le Département du Val-de-Marne fait aujourd'hui figure d'exemple en matière de prévention bucco-dentaire. Un service spécifique y mène depuis plusieurs années une action originale qui porte ses fruits.



© Pixabay

En 1991, une étude organisée par le Dr Fabien Cohen faisait apparaître que l'atteinte carieuse concernait 40 % des enfants âgés de 6 ans et 66 % des enfants de 11 ans. Partant de ce constat, le Département du Val-de-Marne s'est alors engagé dans un ambitieux programme de prévention bucco-dentaire. Mené en partenariat avec différentes institutions (Villes, Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne (CPAM), Inspection Académique (IA), Facultés de Chirurgie dentaire et Agence Régionale de Santé (ARS) ...). Face à son succès, ce programme, qui concernait au départ des enfants de 0 à 11 ans, a été étendu aux 12-18 ans dès 2003.

### Trois domaines d'activités

Formalisé au travers du Service de Promotion de la Santé Bucco-Dentaire (SPSDB), rattaché à la Direction de la Protection Maternelle et Infantile-Promotion de la Santé (DPMI-PS) du Conseil départemental du Val de Marne, ce programme s'appuie sur une double expertise en prévention primaire et secondaire (éducation pour la santé, dépistage...), avec trois secteurs d'activités ressources en Evaluation, Formation et Communication. Le SPSDB est aujourd'hui composé de 8 équivalents temps plein (ETP) de Chirugiens-Dentistes dotés de compétences spécifiques (pédodontie, épidémiologie, bio statistiques, communication, éducation thérapeutique) et de 5 ETP agents administratifs.

Concrètement, l'organisation du service s'articule autour de trois domaines d'activités:

#### 1. Le développement d'un éco système préventif

Cet axe d'actions repose sur un maillage d'acteurs en lien avec des projets partenariaux et transversaux (Education nationale, Caisse Primaire d'Assurance Maladie du 94, Facultés de Chirurgie dentaire de Paris V et Paris VII, Directions départementales de l'Action sociale, des collèges, de la protection de l'enfance et de

la jeunesse, Service de Promotion de la Santé de l'Adolescent, ...). En pratique, une convention bucco-dentaire est signée avec des villes volontaires pour renforcer le programme de promotion de la santé bucco-dentaire dans les écoles. Celles-ci bénéficient d'un financement, d'une dotation de matériel d'hygiène et d'outils pédagogiques. Une formation d'acteurs relais (personnels de la Petite enfance) est également proposée. Elle permet une diffusion plus large des messages de prévention bucco-dentaire au sein notamment des structures de la Petite enfance: 59 PMI et 76 crèches départementales.

#### 2. Un dépistage bucco-dentaire avec cabinet mobile

Réalisée au moyen du Bucco Bus (cabinet dentaire mobile) et d'une animation d'éducation complète pour la santé, cette action de dépistage s'adresse à l'ensemble des classes de CE1, ULIS, UP2A ainsi qu'aux enfants, adolescents de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et des Instituts Médicaux Educatifs (IME), soit au total environ 9 000 enfants chaque année.

#### 3. Une stratégie de promotion innovante

Plusieurs projets de communication innovante ont été prévus, à l'instar des applications de prévention santé et d'un «Escape Game» bucco-dentaire pour le volet Collèges. L'intégration des nouveaux dispositifs «Ambassadeurs santé au Collège» et «Service sanitaire» complètent cette stratégie de promotion afin d'accompagner une nouvelle génération «prévention active» avec la formation d'élèves relais au collège.

### Des résultats à la hauteur des attentes

Dès le début du programme, une évaluation a été mise en place. Celle-ci repose notamment sur une série d'enquêtes épidémiologiques régulières réalisées auprès des enfants de 6 et 12 ans. Pour compléter ces enquêtes, des bilans d'activité et des rencontres avec les partenaires sont régulièrement organisés afin d'adapter continuellement les actions mises en œuvre à l'évolution des besoins. Parallèlement, d'autres enquêtes transversales ont été menées auprès des collégiens et des lycéens du Val de Marne pour une approche santé globale, ce qui a permis d'intégrer le volet bucco-dentaire adolescent au projet éducatif départemental pour les collégiens.

Les résultats des différentes enquêtes épidémiologiques témoignent d'une réelle amélioration de la santé bucco-dentaire des enfants jusqu'en 2010. On observe ensuite un léger fléchissement à partir de 2015. Les comparaisons des résultats de ces enquêtes avec ceux des enquêtes nationales et européennes mettent surtout en évidence que l'atteinte carieuse dans le Val-de-Marne reste parmi les plus basses d'Europe.

Outre ces études quantitatives, des enquêtes qualitatives ont mis en évidence des disparités en fonction des différents publics et ont permis d'imaginer de nouvelles modalités d'interventions. En particulier, une étude menée en 2009 auprès des parents de jeunes enfants a montré la diversité de perception de l'hygiène bucco-dentaire et des représentations de la santé bucco-dentaire selon les familles, invitant à adopter des registres de communication leur

correspondant mieux. Cette étude a également permis de montrer que les actions jugées les plus efficaces par les parents sont le plus souvent les actions concrètes et personnalisées qui trouvent un prolongement dans le quotidien familial, comme les ateliers brossages en crèche ou en maternelle avec remise d'un kit d'hygiène dentaire, le dépistage à l'école ou encore des temps de rencontre avec les parents.

### Nécessaire coordination

Parce que le dernier plan stratégique national de santé conforte l'importance de la prévention et de l'innovation, le virage préventif est aujourd'hui invité à suivre une nouvelle dynamique. Les nouveaux dispositifs qui se mettent en place, comme le service sanitaire, devraient renforcer la présence opérationnelle sur le terrain. Ils questionnent surtout la nécessaire coordination qu'il importe de poursuivre entre les différentes activités de prévention bucco-dentaire.

L'approche territoriale et la complexité des différents parcours de santé imposent aujourd'hui une logique projet plus réactive aux changements dans une approche éco systémique. L'enjeu de la transversalité et de la complémentarité des différents acteurs du système de santé dentaire est aujourd'hui devenu un élément fondamental de la pérennité des actions de promotion de la santé bucco-dentaire.

Les liens qui se dessinent entre le système de soins et le système de promotion de la santé préfigurent un réel changement de paradigme. De la formation à l'installation des futurs Chirurgiens-Dentistes, c'est bien l'ensemble de la profession qui est invitée à repenser une vision de la santé bucco-dentaire multi partenariale et pluridisciplinaire, au-delà de l'organisation territoriale telle que pensée par les Agences Régionales de Santé (ARS) et le dispositif « Examen Bucco-Dentaire » (EBD) de l'Assurance maladie.

**Dr Saliha DIB, Dr Ariane EID, Dr Carole ADRIAEN**

Retrouvez l'intégralité de cet article sur le site Internet de l'URPS CD ARA [www.urps-cd-ara.fr](http://www.urps-cd-ara.fr), rubrique « Actions » (puis « Prévention »)

## ----> Tiers payant intégral: le retour?

« Je tiens à ce que le tiers payant intégral soit possible cette année », a déclaré la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn le 23 octobre. « Ce qu'il faut maintenant, c'est que chaque professionnel intègre cette nouvelle technique pour offrir le service aux malades », a ajouté la ministre.

## D-ACTES

### Précarité : à chacun sa part

Parce que les situations de grande vulnérabilité dans lesquelles se trouvent les personnes démunies posent des questions spécifiques en matière de santé, les professionnels doivent aujourd'hui s'adapter.

Les plus précaires se trouvent soumis à une triple peine : plus exposés à la maladie, ils sont moins réceptifs aux messages de prévention et, par conséquent, ont moins recours au système de soins. Et si le frein financier subsiste, la non-connaissance ou la complexité des démarches administratives pour l'octroi d'aides complémentaires peut aussi expliquer le renoncement aux soins bucco-dentaires.

L'observation du dispositif de la Couverture Maladie Universelle montre que les dispositifs financiers n'ont qu'une efficacité partielle, car subsistent des freins socio-culturels, qui contribuent à expliquer des comportements de santé et des modalités d'accès aux soins particuliers aux populations vulnérables. Résultat, la demande de soins n'est souvent exprimée que dans un contexte d'urgence.



© Pixabay

C'est pourquoi plusieurs plans et programmes se sont intéressés à l'état de santé des plus précaires, notamment :

- la loi de modernisation de notre système de santé, qui précise que le contenu des Programmes Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS), qui font partie intégrante du Projet Régional de Santé depuis la loi Hôpital Patients Santé Territoire (HPST) du 21 juillet 2009, doivent comporter des objectifs portant notamment sur l'amélioration de l'accès des personnes les plus démunies à la prévention et aux soins ;
- des plans pluriannuels de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

Aujourd'hui, près de 430 Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) sont implantées dans les établissements de santé et leur développement se poursuit. Leur implantation s'est diversifiée : une permanence sur 6 est située au sein d'unités urbaines de petite taille ou en zone rurale et 2 permanences sur 3 le sont au sein d'unités urbaines de taille moyenne. Les équipes des PASS s'appuient largement sur des travailleurs sociaux, des personnels infirmiers et des médecins.

**Dr Marie BISERTE**

Pour en savoir plus

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/organiser\\_une\\_pass-2.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/organiser_une_pass-2.pdf)

[http://www.accesauxsoinsdentaires.aoi-fr.org/\\_include/Liste%20PASS.pdf](http://www.accesauxsoinsdentaires.aoi-fr.org/_include/Liste%20PASS.pdf)

<https://www.ghicl.fr/fichs/I1667.pdf>



## SBDM-EHPAD

### Une reconnaissance prometteuse



© URPS CD ARA



Sur les 460 projets « article 51 » de santé ARA, le premier retenu par le ministère et l'ARS ARA est celui de votre URPS ARA.

Ce projet innovant de cabinet

mobile dentaire à destination des résidents des EHPAD 63 est désormais présenté, à titre d'exemple, sur le site officiel de l'ARS ARA (voir [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr); rubrique « politique régionale de santé »).

Pour plus d'information : [contact@sbdm-ehpad.fr](mailto:contact@sbdm-ehpad.fr)

## Prévention de l'épuisement professionnel

### Une nouvelle plateforme à signaler

Destinée à renforcer la qualité de vie au travail des soignants libéraux en Auvergne-Rhône-Alpes, Mood Up ARA est une plateforme web ouverte depuis le 23 novembre 2019. Vous pouvez y découvrir 12 mois de compilation d'outils et d'infos pour préserver votre bien-être au travail en libéral. À l'occasion de son lancement, cette plateforme présente les résultats d'un concours de témoignages humoristiques sur le thème « Ce qui vous énerve au travail ».

À découvrir à l'adresse [prevention-soignant.fr](http://prevention-soignant.fr)



© Pixabay

## Sécurité: l'affaire de tous

### Une conférence-débat le 11 décembre à Lyon

Les agressions sur les lieux de travail, en particulier en région Auvergne-Rhône-Alpes, constituent encore malheureusement une réalité bien tangible. Quels sont aujourd'hui les nouveaux risques endogènes et exogènes ? Comment se prémunir d'une agression sur votre lieu de travail ? Comment mettre en place les différentes procédures et les protocoles prévus en ce domaine ?

C'est à ces questions que répondra le Commandant Éric Frati, ancien responsable du RAID et à la sécurité à INTERPOL, spécialement dépêché pour vous à cette occasion.

Renseignements / inscription : [florence.therond@urps-cd-ara.fr](mailto:florence.therond@urps-cd-ara.fr)



## RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB !

Actualités de la profession, communiqués de presse, événements, rapports d'activités...

Retrouvez-nous sur notre site Internet à l'adresse

[www.urps-cd-ara.fr](http://www.urps-cd-ara.fr)

Pour vous tenir régulièrement informés de notre actualité, n'hésitez pas à nous rejoindre également sur notre page Facebook

[@urpscdara](https://www.facebook.com/urpscdara)



## Aide au MEOPA

Afin d'aider les praticiens dans l'exercice quotidien de leur activité, l'URPS CD ARA a mis en place un dispositif d'aide à l'utilisation du mélange équimolaire d'oxygène et de protoxyde d'azote (MEOPA). Cette aide financière, d'un montant annuel de 1 200 euros (utilisation sans Acutron) ou de 1 500 euros (utilisation avec Acutron), est accordée pour une durée de 3 ans, non reconductible.

Pour en savoir plus [www.urps-cd-ara.fr](http://www.urps-cd-ara.fr)

(rubrique « Actions » puis « Aides accordées »)